

## **Reculs simultanés des programmes PEQ et PTET : le conseil municipal de Val-d'Or interpelle Québec et Ottawa**

**Val-d'Or, le 30 janvier 2026** – À la suite de l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) par le gouvernement du Québec et des changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) par le gouvernement fédéral, le maire de Val-d'Or, Serge Allard, au nom du conseil municipal, interpelle les deux paliers de gouvernement et les invite à tenir compte des réalités vécues dans les régions, particulièrement en matière de pénurie de main-d'œuvre et de rétention des personnes immigrantes.

Le PEQ constituait jusqu'à tout récemment une voie privilégiée vers la résidence permanente pour des personnes ayant choisi le Québec pour y étudier, y travailler et y construire leur avenir. Pour plusieurs municipalités en région, il s'agissait d'un outil concret pour attirer et retenir des personnes qui choisissent non seulement de travailler ici, mais d'y vivre. Son abolition, sans mesures transitoires suffisantes, crée une grande incertitude pour des personnes déjà intégrées dans nos communautés.

« Derrière ces changements, il y a des visages et des parcours bien réels à Val-d'Or : des personnes qui contribuent à nos entreprises, à nos services et à la vie communautaire. En ce sens, la Ville de Val-d'Or joint sa voix à la mobilisation régionale qui s'opère présentement » déclare le maire.

À cela s'ajoutent les changements annoncés au Programme des travailleurs étrangers temporaires qui réduisent l'accès à cette main-d'œuvre essentielle pour de nombreux secteurs économiques régionaux. Pour les entreprises de Val-d'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue, ces reculs accentuent les difficultés de recrutement et freinent directement le développement économique.

La Ville reconnaît les champs de compétence respectifs des gouvernements du Québec et du Canada en matière d'immigration. Elle estime toutefois essentiel que toute réforme tienne compte des réalités régionales et des besoins criants en main-d'œuvre, particulièrement dans les municipalités situées à l'extérieur des grands centres.

« En région, on ne parle pas d'immigration en théorie, on en parle sur le terrain. Lorsque Québec et Ottawa resserrent simultanément leurs programmes, ce sont les régions qui écopent. Il faut éviter des décisions mur à mur qui fragilisent nos efforts de développement », affirme le maire.

Le conseil municipal de Val-d'Or demande donc :

- Au gouvernement du Québec, de mettre en place une clause de droits acquis pour les personnes ayant déjà entrepris des démarches dans le cadre du PEQ et d'assurer une transition respectueuse des parcours déjà amorcés;

- Au gouvernement du Canada, de revoir les changements au PTET afin qu'ils tiennent compte des réalités régionales et des besoins spécifiques des entreprises;
- Aux deux gouvernements, d'intégrer davantage la voix des municipalités et des régions dans l'élaboration des politiques d'immigration.

« Dans un contexte de déclin démographique largement documenté au Québec, les choix en matière d'immigration ne peuvent être abordés uniquement sous l'angle administratif. L'immigration demeure un levier incontournable et la Ville de Val-d'Or poursuivra ses représentations afin de défendre les intérêts de sa communauté et de soutenir les personnes touchées par ces décisions » conclut le maire.

– 30 –

**Source :**

Sylviane Mailhot  
Directrice des communications  
Ville de Val-d'Or  
819-824-9613 poste 2252  
sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca